



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **17 octobre 2011**

Délibération n° 2011-2554

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Charly

objet : Mise en place d'un centre de télétravail - Etudes de faisabilité - Attribution d'une subvention à la Commune

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 octobre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 19 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Réale), Charles (pouvoir à M. Buna), Desseigne (pouvoir à Mme Lépine), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Sturla), Balme (pouvoir à M. Claisse), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Serres), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Augoyard), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à M. Roche), Mme Palleja, M. Pili (pouvoir à M. Justet), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Grivel), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand, Turcas.

Séance publique du 17 octobre 2011**Délibération n° 2011-2554**

commission principale : développement économique

commune (s) : Charly

objet : **Mise en place d'un centre de télétravail - Etudes de faisabilité - Attribution d'une subvention à la Commune**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 octobre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 2009, une réflexion prospective sur de nouvelles organisations de travail à distance liant entreprises et territoires, est conduite par la direction de la prospective et du dialogue public, avec les acteurs économiques et associatifs du territoire de la Communauté urbaine de Lyon. Cette réflexion a permis d'identifier de nouvelles formes de travail adaptées aux enjeux sociaux et environnementaux du territoire et la mise en place possible de télécentres ou centres de télétravail collectif qui permettent de travailler, un ou 2 jours par semaine, non plus en entreprises mais depuis des lieux équipés, collaboratifs et multi-fonctionnels.

Dans ce contexte, la Communauté urbaine a été sollicitée, en 2010, par la Commune de Charly qui, dans le cadre de sa réflexion sur la réhabilitation du domaine Melchior Philibert, au centre de la Commune, réfléchit à la mise en place d'un centre de télétravail collectif. Ce centre serait mis à disposition de salariés, habitants de Charly et des communes environnantes de la Communauté urbaine, afin qu'ils puissent télétravailler depuis ce lieu collectif. Les enjeux de la démarche sont nombreux :

- diminuer les déplacements domicile-travail,
- accueillir de nouveaux actifs et fixer les emplois sur le territoire,
- accompagner des porteurs de projets et mettre en réseau des professionnels du territoire,
- répondre aux besoins des entreprises locales (secrétariat, ingénierie, services aux professionnels, etc.),
- permettre une meilleure articulation des temps de vie des salariés, vie professionnelle et vie privée,
- s'appuyer sur les attentes des entreprises qui ont répondu à l'enquête lancée par la Communauté urbaine en décembre 2010.

Ce projet a été inscrit à la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) passée avec la Région Rhône-Alpes dans l'axe expérimentation de services innovants, permettant ainsi de bénéficier de subventions régionales pour réaliser des études pré-opérationnelles et de soutien à la mise en place de deux expérimentations.

Des premières études de faisabilité d'un tel centre en milieu périurbain ont été réalisées durant l'année 2010.

Une enquête a été menée par la Communauté urbaine en novembre 2010 auprès de 800 entreprises du territoire. Son objectif était de définir avec ces acteurs le modèle de travail à distance expérimentable. Il ressort de cette enquête que 43 entreprises sont intéressées par la périphérie lyonnaise dont 20 par le sud-ouest pour y utiliser un centre de cotravail à distance. Une enquête sur la Commune de Charly a également été réalisée. La Commune souhaitait identifier la demande locale pour un tel centre de travail à distance. Il ressort de cette enquête que 11 entreprises ont des salariés qui aimeraient pouvoir utiliser le futur télécentre de Charly. 9 entrepreneurs sur le secteur de Charly désireraient être de futurs utilisateurs du télécentre.

Il s'agit maintenant de réaliser une étude de faisabilité afin de permettre d'intégrer, ou non, le dispositif dans la programmation des travaux du projet de réhabilitation du domaine Melchior Philibert.

Cette étude de faisabilité, confiée à un prestataire privé, devra permettre de définir le modèle économique (coûts d'exploitation, recettes envisageables) d'une telle structure, les aménagements nécessaires à réaliser pour ce télécentre, en particulier la desserte en réseau et en équipements de télécommunications nécessaires, le montage juridique ad hoc.

Il s'agira également de mobiliser les entreprises ayant répondu favorablement à l'enquête de 2010 afin de les engager dans la démarche de façon opérationnelle.

Le plan de financement est le suivant :

- subvention de la Région Rhône-Alpes (CFAC) pour un montant de 8 800 €,
- subvention de la Communauté urbaine de Lyon pour un montant de 9 620 €,
- Commune de Charly pour un montant de 2 629 € ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 9 620 € au profit de la Commune de Charly,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et la Commune de Charly définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 341 - fonction 020 - opération n° 2036.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 octobre 2011.